



LE PETIT DÉNATOIS

Janvier 2022

Numéro 5



VŒUX DU MAIRE

Dénaïtoises, Dénaïtois

En cette période si particulière, et parfois anxiogène, que traversent notre pays et le monde entier, mon équipe et moi-même continuons d'assumer la fonction que vous nous avez confiée avec sérieux, motivation et droiture.

C'est dans ce contexte qu'il nous paraît primordial et plus nécessaire que jamais de mettre en avant l'humain et nos actions de rassemblement.

Je tiens à vous souhaiter, au nom du conseil municipal et de moi-même, une bonne et heureuse année 2022.

C'est avec une pensée particulière pour celles et ceux qui nous ont quittés durant l'année que nous adressons notre soutien à leurs proches.

Je souhaite exprimer ma reconnaissance et mes remerciements à tous les agents de la municipalité, au corps enseignant de notre école et aux services de l'agglomération de l'albigeois pour tout le travail fourni et leur professionnalisme.

Merci également à tous ceux qui donnent de leur temps et du cœur au service de la vie associative de notre commune, pour celles et ceux qui ont amené une entraide aux personnes les plus démunies. Bravo à vous tous qui donnez bénévolement de votre temps et de votre savoir-faire, lors des chantiers des journées citoyennes pour créer ou améliorer nos infrastructures à moindre coût. Par vos actions de tous les jours vous contribuez à maintenir du lien entre tous les Dénaïtois, ce sont ces interactions qui font une communauté unie.

Les chantiers avancent, les projets se concrétisent, le plan du mandat de mon équipe se réalise et nous tenons nos engagements avec une fiscalité neutre depuis deux ans.

Cette année encore, nous ne pourrions pas nous réunir pour la cérémonie des vœux. Nous le regrettons car nous aurions aimé vous recevoir, échanger, rencontrer les nouveaux habitants et les associations pour partager un moment de convivialité. Nous organiserons plus tard dans l'année une rencontre. Mon équipe et moi avons hâte de vous rencontrer physiquement afin de vous présenter tous les projets en cours et d'inaugurer l'aire de jeux.

Que cette nouvelle année vous permette de faire face à vos défis avec force et courage, de réaliser vos rêves et de mener à bien tous vos projets.

Bonne année 2022,
Olivier Oustric

DATES À RETENIR

Lundi 31 janvier 2022

La partie de la rue des Remparts située contre la place de la Mairie repasse à double sens.

Samedi 5 février 2022

Loto de la Chasse, à 20h30, à la salle des fêtes Robert Raynal, si les conditions sanitaires le permettent.

Mardi 8 février 2022

Conseil communautaire de la C2A

Samedi 19 février 2022

Soirée jeux de société déguisée, à 20h, à la salle des fêtes Robert Raynal

SOMMAIRE

État civil - 2

Les dernières décisions - 2

Travaux de la rue des Remparts - 3

Réaménagement de la mairie - 3

Rénovation de la salle des fêtes - 3

En bref - 4

Concours Mon Beau Village - 4

Octobre Rose - 4

Cérémonie du 11 novembre - 5

Un premier composteur collectif - 5

Journée citoyenne - 6

L'école en classe de mer - 6

Groupe Happy Day - 7

Familles Rurales - 7

ADMR Lomers-Lamillarié-Dénat - 8

Mentions légales :

Directeur de la publication : Olivier Oustric

Directrice de la rédaction : Marie Estéveny

Imprimé par la Commune de Dénat

Tirage en 400 exemplaires

ÉTAT CIVIL

Nous souhaitons la bienvenue à :

- Eva VASSEUR,
née le 30/10/2021

Ils nous ont malheureusement quittés :

- Lucienne VAN DEN BOSSCHE,
épouse ASTIÉ,
décédée le 05/10/2021
- Alain IMBERT,
décédé le 10/10/2021
- Germaine FROMENTÉ,
épouse DANOT,
décédée le 28/10/2021
- Pierre PEREZ,
décédé le 28/11/2021



Premier Forum des associations 11 septembre 2021

L'occasion pour nos associations de se rencontrer, de se présenter, de renseigner les nouveaux dénatois et de prendre les inscriptions pour les nombreuses activités organisées.



LES DERNIÈRES DÉCISIONS

Voici un extrait des principales décisions prises lors du conseil municipal du 17 septembre 2021.

Vous trouverez l'ensemble des comptes rendus des conseils municipaux sur le site internet de la municipalité : www.mairie-denat.fr.

● Réfection appartement municipal

Suite au départ du locataire de l'appartement T4, situé place de la Mairie, le budget 2021 a été modifié afin de pouvoir engager les travaux nécessaires à sa remise en location.

● Travaux de la rue des Remparts

Les travaux vont commencer en mars 2022.

Cette première tranche concerne la réfection de la descente située devant l'épicerie, l'aménagement de la place des Châtaigniers et la réfection des réseaux humides sur cette première partie et la partie basse de la rue.

La C2A prend en charge les 140 000 € de la réfection du réseau assainissement qui sont de sa compétence.

Le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique du Dadou va prendre en charge la réfection du réseau d'eau potable.

Il restera à la charge de la commune la réfection du réseau pluvial et les travaux d'aménagement et de réfection de la voirie. Le montant des travaux s'élève à environ 280 000 €, subventionnés à près de 50 %. Les économies réalisées sur le budget voirie ces dernières années et les recettes d'investissement permettent de réaliser ce projet sans s'endetter.

La seconde tranche de travaux concernera la réfection de la partie basse de la rue et l'aménagement de la place des Marronniers.

Le montant prévisionnel de cette seconde tranche de travaux s'élèverait à environ 160 000 €, les réseaux humides ayant déjà été refaits lors de la première tranche des travaux. Le reste à charge pour la commune s'élèverait à près de 70 000 €.

La troisième tranche de travaux, ayant très peu de chances d'être réalisée durant ce mandat, n'a pas été chiffrée par les services de la C2A.

● Règlement intérieur du terrain de bicross

Le conseil municipal a rédigé et voté un règlement intérieur pour l'accès et l'utilisation du terrain de bicross.

Ce règlement mentionne notamment l'obligation du port du casque et l'accompagnement des enfants les plus jeunes par un adulte.

● Aménagement du city-stade

Afin de limiter les nuisances sonores pour le voisinage et d'embellir le site, le conseil municipal a décidé de faire poser un sol en synthétique sur le city-stade.

● Achat de terrain

Dans l'objectif de créer une voie douce reliant l'impasse du XIII à la zone de loisirs, le conseil municipal a décidé de racheter une petite bande de terrain à M. Caussé.

● Subventions aux associations

Les montants des subventions versées aux associations pour l'année 2021 ont été votés :

ADMR : 300 €

Amicale des sapeurs-pompiers : 100 €

Association communale de chasse : 300 €

Association culture et loisirs : 300 €

Association Familles Rurales : 100 € pour le chantier loisirs jeunes
300 € pour la Bibliothèque l'Or Mot

Chorale : 300 €

Génération mouvement : 300 €

TRAVAUX DE LA RUE DES REMPARTS

Les travaux d'aménagement de la rue des Remparts vont débuter en mars 2022, devant l'épicerie.

Ces travaux entravant la bonne circulation autour du centre-bourg durant plusieurs semaines, il est nécessaire de rétablir une circulation à double sens le long de la place de la Mairie.

La partie de la rue des Remparts longeant le Monument aux morts et la Mairie repasse en double sens au 31 janvier 2022.

Nous vous invitons à être prudents, notamment au niveau du carrefour de la mairie et de la rue de Goy, où le passage est étroit et la visibilité restreinte.

Afin de faciliter la circulation, le stationnement sera supprimé sur la place de la Mairie.

Nous vous invitons à privilégier au maximum le stationnement sur le parking du cimetière afin de ne pas gêner le bon déroulement des travaux et la circulation sur la voie publique.

RÉAMÉNAGEMENT DE LA MAIRIE



Sous l'impulsion du maire et de ses adjoints, le bureau du secrétariat de mairie a été complètement remanié.

Pour faciliter l'accueil de nos concitoyens et assurer davantage de confidentialité, un comptoir a été fabriqué sur mesure et installé. Il permet de séparer la zone publique de l'espace de travail du personnel municipal et a été pensé pour faciliter l'accueil des personnes à mobilité réduite. Dans cette configuration plus ergonomique, Carine et Nathalie, nos deux secrétaires, disposent de tous leurs documents à portée de main et sont plus à même de répondre à vos sollicitations sans vous déranger. Nous les remercions d'avoir adhéré à ce projet et participé à sa concrétisation.

Elles vous accueilleront en mairie, comme auparavant, les mardis, jeudis après-midi et vendredis, aux horaires rappelés à la fin de ce bulletin.

RÉNOVATION DE LA SALLE DES FÊTES

La poursuite des travaux de rénovation de la salle Robert Raynal a pu se faire pendant la seconde semaine des vacances de Toussaint.

Le système de chauffage, constitué de panneaux rayonnants au plafond, a été remplacé par une pompe à chaleur air-air (climatisation réversible).

Elle rafraîchira la salle en été et évitera l'ouverture des portes, ce qui permettra de respecter la tranquillité des riverains.

En hiver, ce système assure le chauffage de la salle des fêtes et de la cantine de façon plus économique que l'ancien dispositif. Il est efficace tant que la température ne descend pas en dessous de moins dix degrés. En cette période d'inflation des prix de l'énergie, il est encore plus appréciable de soulager le budget de fonctionnement de la salle polyvalente.

Au cours de l'opération, l'ensemble des plaques vieillissantes du plafond ont été changées.

La pandémie de COVID-19, en provoquant une pénurie de matériel, est venue perturber le bon déroulement du chantier qui n'a pas pu être terminé à temps pour la reprise de la cantine à la fin des vacances. Mais, nous remercions l'installateur pour sa réactivité.

Désormais, tout est rentré dans l'ordre et les premiers usagers de la salle ont apprécié le confort fourni par le nouveau système de chauffage.

Le montant de ces travaux s'élève à environ 29 000 €. La municipalité a obtenu une dotation de soutien à l'investissement local, majorée dans le cadre du plan France Relance, qui vient couvrir 50 % de ce montant.



EN BREF...

Vous avez dû recevoir dans votre boîte aux lettres le calendrier des collectes des ordures ménagères et sélectives.

**La collecte
des ordures ménagères a
lieu tous les mercredis matin.**

**La collecte des ordures sélectives
a lieu les lundis matin
des semaines impaires.**

Les jours fériés, la collecte est reportée au samedi matin suivant.

Pensez à sortir votre bac la veille au soir et ne le laissez pas sur la voie publique.

**Votre enfant a 16 ans :
il doit se faire recenser en mairie
dans les trois mois suivant son
anniversaire.**

L'attestation de recensement est nécessaire pour l'inscription aux examens (baccalauréat, BEP...).

Le recensement permet au jeune d'être automatiquement inscrit sur les listes électorales et convoqué à la journée défense et citoyenneté.

**La vidéo-surveillance
autour de la salle des fêtes
a été activée.**

Des caméras ont été installées pour protéger les nouvelles installations municipales des dégradations et dissuader les éventuels cambrioleurs.

**Amis piétons et cyclistes :
pour votre sécurité,
sur les routes de la commune,
portez un gilet réfléchissant !**

CONCOURS MON BEAU VILLAGE

Grâce à vos nombreux votes, la commune de Dénat a remporté le Trophée Tarnais de la Jeunesse du concours "Mon Beau Village" 2021 : nous vous en remercions !



Ce concours vise à mettre en avant les richesses humaines, naturelles et patrimoniales des villages de notre région et à récompenser au travers de quatre prix : patrimoine, environnement, jeunesse et innovation, les plus remarquables.

Notre candidature avait été retenue par La Dépêche et l'Association des Maires d'Occitanie pour les projets réalisés en 2021 en faveur de la jeunesse et pour la place laissée aux jeunes dans ces réalisations :

- création d'une aire de jeux pour enfants par les élus,
- création d'un terrain de bicross par les adolescents de la commune,
- rénovation du sol du city-stade avec la pose d'un sol synthétique,
- aménagement d'une aire de pique-nique et d'un terrain de pétanque par les élus afin de favoriser les liens intergénérationnels,
- aménagement paysager de la zone de loisirs par les lycéens de Fonlabour.

Le samedi 9 octobre, Olivier Oustric et Marie Estéveny ont assisté à la cérémonie de remise des prix. Ils ont reçu le trophée avec beaucoup de joie et de fierté.

Ce panneau a été installé à l'entrée de l'aire de jeux.

Le conseil municipal est heureux d'obtenir cette reconnaissance des dénatois et du public pour les premières actions réalisées durant ce mandat.

Encore merci à tous pour votre soutien.



OCTOBRE ROSE

Dimanche 31 octobre, les dénatois se sont mobilisés pour la lutte, le dépistage et la prévention contre le cancer du sein, sous une météo clémente.



La municipalité a organisé une randonnée pédestre de 5 km dans le village afin de soutenir la campagne Octobre Rose et ainsi récolter des fonds pour la recherche contre le cancer.

Un stand au départ de la marche proposait à la vente de nombreux objets à l'effigie d'Octobre Rose : stylo, gourde, tee-shirt, gobelet, casquette...

Ceux qui préféraient faire un don avaient une urne à leur disposition.

Environ quatre-vingts personnes ont participé à cette marche solidaire et accessible aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes.

Cette matinée a été un beau moment de partage et de convivialité.

Bravo à tous les participants pour leur générosité et merci d'avoir contribué à la réussite de cette manifestation.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

« Souvenez-vous, il y a 103 ans. C'était le 11 novembre 1918, à la Onzième heure du Onzième jour du Onzième mois, un silence glaçant s'installe sur tout le pays. Après 4 années de combats, d'horreur et de morts, les canons se sont tus laissant place à la désolation, la douleur et le deuil des familles ».

Pour célébrer l'armistice, une cinquantaine de personnes s'étaient rassemblées au monument aux morts. Aux côtés de Monsieur le Maire et de son conseil municipal, on notera la présence de Monsieur Thierry Dufour, Maire de Puygouzon, et de quelques uns de ses élus.

Pour débiter cette cérémonie, Olivier Oustric a adressé un message personnel à l'assemblée.

Les enfants de notre école ont ensuite effectué la lecture du message de la Ministre des armées, Florence Parly.

Quelques représentants de l'association Albigeoise « Histoire de nos Pères », en habits d'époque, étaient aussi présents pour commémorer ce jour. Créée en 2016, cette association a pour but de rassembler des éléments de l'histoire du XX^e siècle, de fédérer à une même passion et d'entretenir ce devoir de mémoire par le biais de manifestations, d'expositions...



Après avoir énuméré tous les noms des soldats de Dénat morts au champ d'honneur et des soldats décédés en opération cette année, une gerbe a été déposée au pied du monument aux morts, suivie d'une minute de silence et de la Sonnerie aux Morts.

Une marseillaise retentissante, entonnée par toute l'assemblée, est venue clôturer cette cérémonie.

Certains de nos concitoyens sont ensuite allés assister à la cérémonie de Labastide-Dénat, gardant actuels les liens qui unissent nos deux villages.

UN PREMIER COMPOSTEUR COLLECTIF

Le 11 novembre dernier s'est tenue dans notre village la présentation du composteur collectif en présence d'une trentaine de dénatois.

Jean-Fabien Gineste, employé du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Tarn (CPIE Pays Tarnais) qui intervient régulièrement à l'école de Dénat sur les thèmes de l'écologie et du développement durable, a présenté le système de ce recyclage naturel.

Le projet a débuté l'année dernière, à l'initiative des CM1 et CM2 de l'école qui voulaient diminuer les quantités d'ordures ménagères de la cantine.

La municipalité, très favorable à ce projet, a demandé à la C2A d'installer ce composteur collectif à côté du cimetière.

Dorénavant, les déchets alimentaires de la cantine scolaire y sont déposés à tour de rôle par les enfants accompagnés des employées municipales.

Chaque dénatois peut également y verser ses déchets verts et alimentaires (épluchures, restes de nourritures... hors viande et poisson). Pour ce faire, une distribution d'un seau de cuisine vert a eu lieu le jour de la présentation auprès des personnes présentes.

Deux composteurs sont disposés sur le parking du cimetière. Un des bacs reçoit les éléments à composter et l'autre bac contient la matière sèche. Cette dernière doit être mélangée directement avec les déchets du composteur.

Le compost réalisé pourra être utilisé par la mairie et les dénatois. En fonction de l'utilisation et du volume de déchets compostés, d'autres composteurs seront mis en service.

Deux dénatois référents, Elisabeth SPEDINI et Bastien FOURES, sont à votre écoute si vous avez besoin d'informations complémentaires quant à l'utilisation du composteur municipal. La mairie vous communiquera leurs coordonnées.

Nous vous remercions de respecter les consignes mentionnées sur ces deux bacs.

Ensemble, profitons de ce bel élan écologique pour rendre encore plus agréable notre beau village.



JOURNÉE CITOYENNE

Une journée citoyenne a eu lieu dans notre village le dimanche 21 novembre.



Trois ateliers étaient proposés à tous les habitants qui souhaitaient participer à cette action collective :

- plantation d'arbres aux abords du terrain de foot et de l'aire de jeux,
- ramassage des déchets dans le village,
- préparation du city stade avant la pose du sol synthétique.

De nombreux volontaires, toutes générations confondues, sont venus prêter main forte aux élus.



L'ÉCOLE EN CLASSE DE MER

Cette année, les classes de CM et de CE sont parties à Urrugne, à côté de Saint-Jean-de-Luz, au domaine Camiéta.



Nous sommes arrivés après cinq heures trente de route, nous avons eu un gros bouchon à Toulouse. L'après-midi, nous sommes allés faire une pêche à pied sur l'estran de Sainte Barbe (bande de terre ou de rochers, découverte à marée basse et recouverte à marée haute).

Nous avons trouvé des espèces animales qu'on ne connaissait pas, et des espèces que nous avons déjà vues :

- Le concombre de mer qui ressemble à un gros cornichon avec des ventouses molles et noires. Pour se défendre, il expulse de l'eau : c'est drôle comme animal de mer.
- La blennie qui est un poisson beige, très glissant.
- Le crabe qui est un animal aux pinces aiguës pour se défendre. Il a une coquille assez résistante.

Mardi matin, nous nous sommes réveillés de bonne heure. Nous sommes allés déjeuner : il y avait des tar-

Cette action a été l'occasion, en réalisant ensemble différents projets dans notre commune, d'améliorer notre cadre de vie tout en partageant un moment fort sympathique, de participer au « mieux vivre ensemble » et de devenir acteur d'une citoyenneté active.

En fin de matinée, des représentants de la Ligue contre le cancer sont venus pour inaugurer ce second « espace sans tabac ».

En effet, après l'entrée de l'école, la zone de loisirs, notamment le city-stade et l'aire de jeux, deviennent des espaces non fumeurs.



Pour clôturer cette journée, tous les participants se sont retrouvés autour d'un apéritif dinatoire bien mérité.

La municipalité se félicite de cette action et remercie chaleureusement tous ceux et celles qui ont donné de leur temps et se sont investis pour notre beau village.

tines, du chocolat, des céréales et du yaourt.

On est partis à Ciboure, on a vu l'église Saint-Jean-Baptiste, où nous sommes entrés deux par deux, après être allés aux ports de Ciboure et de Saint-Jean-de-Luz, parler du métier de pêcheur.

Mardi après-midi, on a fait un jeu de piste dans Saint-Jean-de-Luz pendant lequel nous avons visité la ville. L'église a un toit en forme de coque de bateau inversé et a des balcons en bois pour les chanteurs basques. Elle a un petit bateau accroché au plafond.

Mercredi matin, juste après avoir déjeuné, on a fait de l'océanographie : c'était intéressant, on a travaillé sur les espèces que nous avons trouvées lors de la pêche à pied.

A la récré, on est allés découvrir la pelote Basque car il y avait un fronton (mur sur lequel on lance une pelote) à côté du centre.



L'après-midi, on est allés sur le sentier du littoral près d'Hendaye, où nous avons pu voir les deux jumeaux (deux rochers dans l'océan qui se ressemblent).

On a vu les blockhaus (fortifications construites par les allemands lors de la 2^e guerre mondiale), puis le sentier du littoral. On a pu voir aussi le domaine d'Abadia (château observatoire), ce fut intéressant.



Le jeudi matin, nous sommes allés à Guéthary voir le vieux port de pêche. C'était un port pour la pêche à la baleine au XIX^e siècle, avant qu'on interdise de la pêcher. Ce qu'on a appris était intéressant. Il y avait un enrrouleur pour faire remonter les bateaux.

L'après-midi, on est allés ramasser des déchets sur la plage d'Hendaye. Nous avons dessiné sur le sable : ça s'appelle du land-art.

Le soir, nous avons fait une boum avec de la musique et des bonbons avec de l'eau et du sirop de menthe et de fraise. Nous avons fait un tour de magie avec un animateur, c'était trop cool. Nous avons adoré.

Vendredi, nous sommes partis au Fort de Socoa (construit sous Louis XIII et modifié par Vauban). On est allés sur la digue de Sainte-Barbe observer un marégraphe (appareil mesurant les hauteurs des marées). Nous avons enfin goûté un gâteau basque accompagné de bonbons.

L'après-midi, nous sommes repartis à l'école pour retrouver nos parents et notre famille.
Les CM



ASSOCIATIONS

Association Communale de Chasse
chassededenat@gmail.com

Association Culture et Loisirs
acl.denat@gmail.com

Association des Aides à Domicile en
Milieu Rural Lomers-Lamillarié-Dénat
lombers@admrtarn.fr

Association Familles Rurales
famillesruralesdenat@gmail.com
06 14 97 63 65

Association Générations Mouvement
Dénat, Fauch, Labastide-Dénat, Ronel
06 73 88 49 89

Chorale Happy Day
06 33 35 15 98

GROUPE HAPPY DAY

L'association Happy Day est un ensemble vocal d'amateurs évoluant sur support musical. Le répertoire est moderne, dynamique et axé sur des choix personnels ou communs.

Nous répétons le mardi à 18h à l'église de Dénat. Les débutants sont les bienvenus.

FAMILLES RURALES

L'année 2021 aura encore été fortement impactée par la Covid-19. Fin novembre, nous avons quand même organisé une Soirée Jeux, pour essayer de recréer du lien. Les participants de tous âges, de 2 à plus de 60 ans, ont pu profiter d'un large choix de jeux de société. Devant l'enthousiasme des personnes présentes, nous souhaitons renouveler ce genre de soirée le samedi 19 février 2022. Comme nous serons dans la période du Carnaval, vous serez invités à venir déguisés !

Nous poursuivrons l'année avec le vide-greniers. La nouveauté : il aura lieu le samedi 11 juin 2022, de 14h à 22 h. Le vendredi 1er juillet, à partir de 19h, le marché nocturne permettra à chacun de se restaurer aux stands des producteurs locaux et de passer une soirée agréable en tout début d'été...

En attendant, nous continuons à accueillir vos enfants, les mercredis scolaires et aux vacances, à l'Accueil de Loisirs Les P'tits Loups. Nous vous invitons également à venir découvrir notre bibliothèque l'Or-Mot, en face la Mairie. Elle est ouverte en période scolaire, un mardi sur deux de 16h30 à 18h, et tous les mercredis de 15 h à 17 h.

Notre association est affiliée à la fédération départementale des Familles Rurales qui gère entre autres deux Friperies : une à Marssac et une à Gaillac. N'hésitez pas à vous y rendre, soit pour faire des dons de vêtements et linge de maison, soit pour consommer dans l'esprit du développement durable.

Je vous rappelle également que Familles Rurales, au niveau national, fait partie des 3 plus grandes associations de défense des consommateurs. Aussi, tous nos adhérents peuvent bénéficier de ce service.

L'ensemble du conseil d'administration souhaite à chacun, chacune, de vivre une année 2022 sous le signe de l'échange, de la convivialité, de la participation citoyenne, de l'entraide et de la solidarité, toutes ces valeurs qui nous sont chères à Familles Rurales !
Prenez soin de vous et de vos proches.

ADMR Lomers - Lamillarié - Dénat

Une année 2021 encore placée sous le signe de la particularité...

Chacun d'entre nous a eu l'envie de reprendre une activité normale. Il y a de nouveau de la circulation dans nos villages, on sent un besoin de rencontres, de partage.

L'association se réjouit de pouvoir mettre de nouveau en place des interventions pour tous ses clients. Cette période de crise sanitaire a pu mettre en évidence la nécessité de l'ADMR et l'importance de ses missions, tant ceux qui en ont été privés en ont souffert.

Mais, il reste encore des craintes et des contraintes face à cette épidémie. Ainsi, les animations locales, propres au réseau ADMR, sont annulées, les accompagnements des clients aux courses ne sont plus effectués (les aides à domicile réalisent cette mission seules), l'accueil du public est déconseillé dans les locaux de l'association, les visites à domicile des bénévoles sont suspendues.

Les aides à domicile sont protégées lors de leurs interventions grâce au matériel fourni régulièrement par la Fédération.

Et nous sommes arrivés à un second confinement...

Celui-ci est organisé différemment. En effet, il n'y a plus de priorité entre les interventions, chacun de nos clients a besoin d'aide. Les rencontres à domicile se sont avérées nécessaires pour améliorer la qualité de notre activité. C'est pourquoi certaines réunions de coordination se sont effectuées au domicile de certains clients (des projets personnalisés ont pu s'impulser). De plus, les réunions salariées ont été maintenues. Elles ont eu lieu dans la salle des fêtes de Lomers. Nous remercions la mairie qui a permis, sous une organisation différente, le maintien des échanges entre salariées.

On peut donc tirer des conséquences positives de cette période difficile pour chacun d'entre nous : la nécessité

du travail des aides à domicile.

Elles jouent un rôle primordial dans le quotidien des personnes aidées. Les pouvoirs publics en ont pris conscience et ont adopté sous le terme de « l'avenant 43 », une mesure qui permet d'augmenter légèrement la rémunération des aides à domicile sans pour autant revaloriser leur travail à sa juste valeur, mais c'est tout de même une avancée « encourageante » pour ce métier.

Dans le tissu local, l'association joue pleinement son rôle d'aide et de soutien aux personnes aidées et à leur entourage. Faire partie de l'ADMR en tant que bénévole, c'est donner de son temps afin de rendre visite à domicile, sans oublier répondre au téléphone, se démener pour les remplacements sur le champ et trouver de nouvelles intervenantes.

Les principaux rôles des bénévoles : la gestion administrative de l'association, la visite aux familles, le contact avec la population, la connaissance des personnes, l'encadrement de l'équipe des salariés, la maîtrise des dépenses.

Composition du Bureau 2021 :

Président d'Honneur : Michel Fabriès ;

Présidente : Doris Huchedé ;

Vice-Président : Henri Palous ;

Secrétaire : Annie Grégoire ;

Trésorière : Yvette Balzarin ;

Bénévole : Christiane Enjalbert.

Nous sommes ravis d'accueillir Christiane Enjalbert, jeune retraitée de l'ADMR, dans la fonction de bénévole.

***L'ADMR vous présente ses meilleurs vœux
pour cette nouvelle année 2022.***

Mairie de DÉNAT

Accueil du public : 1, Place de la Mairie
81120 Dénat

- le mardi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h
- le jeudi de 14h30 à 17h
- le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Contactez-nous :

Téléphone : 05 63 76 07 27

E-mail : mairie@mairie-denat.fr

Le Maire reçoit sur rendez-vous :

- le mardi de 16h30 à 18h30
- le vendredi de 14h à 17h

Nous sommes sur le Web !

Visitez-nous :

www.mairie-denat.fr

Pensez à télécharger l'application :

